

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 1366

présenté par

M. Brindeau et M. Lagarde

à l'amendement n° 1363 du Gouvernement

-----

**ARTICLE 24**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« qu'il soit porté »

les mots :

« de porter ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La rédaction actuelle de cet article comporte en elle-même une imprécision sur la caractérisation de l'intentionnalité de l'auteur de la vidéo. En écrivant « qu'il soit » le seul fait qu'un tiers intervienne pour nuire pourrait être largement apprécié pour qualifier l'intentionnalité de l'auteur. En écrivant « de » le dispositif est sécurisé